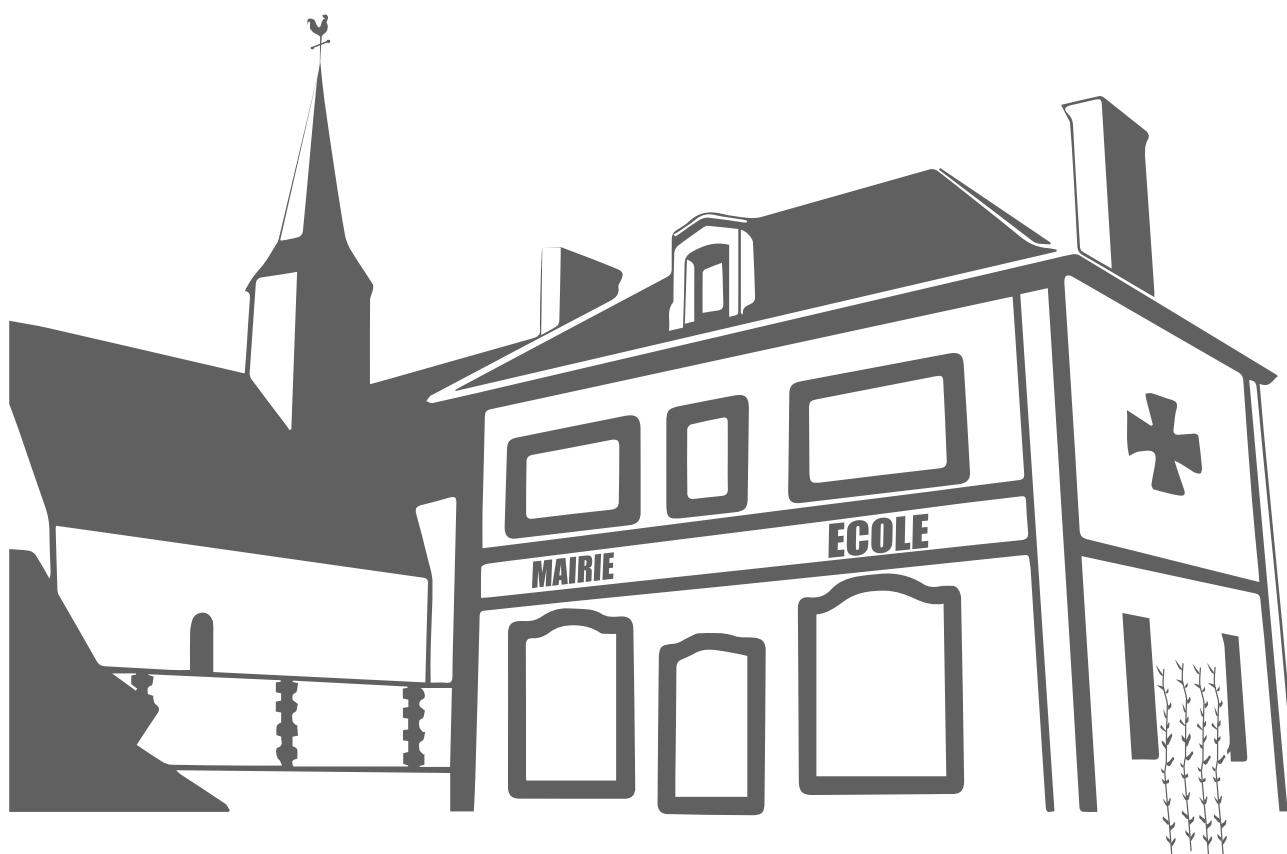


BILLET COMMUNAL

Le Pavillon Sainte Julie | Janvier 2026





LE MOT DU MAIRE

Chers pavillonnaises et pavillonnais,

En ce début d'année 2026, l'équipe municipale et moi revenons, au sein de ce Billet Communal numéro 3, sur les actions menées au cours de l'année passée, évoquons les projets en cours, et vous fournissons également les informations pratiques qui pourront vous être utiles à un moment ou un autre de l'année qui s'annonce.

Nous vous proposons au sein de ce billet, un aperçu de l'essentiel des projets menés en direction de tous les habitants, mais aussi, plus particulièrement des enfants et des plus âgés.

Je trouve ici l'opportunité de remercier les conseillers municipaux qui ont contribué à cette dynamique, les personnels de la commune, les pompiers de notre CPI, les enseignantes, les membres de l'Association Foncière, les partenaires extérieurs et bien sûr, les bénévoles qui se mobilisent pour le Point Lecture, pour l'entretien de la commune, pour l'association Animations Sports et Loisirs.

N'hésitez pas à les rejoindre, le bien-vivre ensemble au sein de la commune en dépend pour beaucoup.

Je me permets, enfin, de souhaiter que pour chacun d'entre vous, l'année 2026 soit belle, joyeuse, sereine et qu'elle vous voie en bonne santé.

Le conseil municipal et moi, avons le plaisir de vous inviter à la réception donnée à l'occasion des vœux, le samedi 10 janvier 2026 à 18h, salle Roland Chaplot. Les forces vives de la commune y seront mises à l'honneur.

A bientôt,

MARIE-ANGE CHALVET

VIE DE LA COMMUNE

VŒUX 2025

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, la maire, et le conseil municipal ont souhaité le meilleur aux habitants.

La maire a mis en lumière la vitalité de la commune, se réjouissant de la naissance de Lou, Maxine et Mia en 2024, ainsi que de l'arrivée de nouvelles familles. Elle a également fait un bilan des chantiers importants terminés ou en cours, mentionnant notamment le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et l'enfouissement des réseaux.

La cérémonie a aussi récompensé les habitants contribuant à l'embellissement de la commune. Enfin, deux jeunes étudiants ont été mis à l'honneur : Lenny Masson, sorti major de sa promotion, et Alycia Devilliers, qui a obtenu la mention Très Bien au brevet des collèges et décroché la bourse au mérite.

L'événement s'est conclu par le traditionnel verre de l'amitié.



FÊTE DES VOISINS

Plusieurs quartiers de la commune, outre la rue Royale, pionnière en la matière, ont mis en place cette animation qui, en juin, réunit les voisins autour de plats et boissons apportés par chacun.

Une belle occasion de faire connaissance et de partager un moment de convivialité.

À étendre à chaque rue ; des tables et des chaises peuvent-être prêtées.

CONCERT VOCAL À L'ÉGLISE

Devant une église comble, les artistes des chorales Ad Artem, la Barbeline, et Mélodie Park, dirigées par Isabelle XUREF ont offert des interprétations raffinées de chants classiques et modernes, saluées par de longs applaudissements.

Ce moment de partage et de communion musicale fut une véritable expérience de grâce et de beauté, clôturée par un moment de convivialité autour d'un goûter.



VISITE DE L'ÉGLISE

Avant de quitter la paroisse de Fontaine-les-Grès, courant août, le Père Joseph N'GUYEN a proposé une visite patrimoniale intéressante de l'église de la commune, à un groupe d'une quinzaine d'habitants. L'occasion de regarder autrement notre patrimoine.



Le cellier et son nouvel accès



Dans la transparence des parois



4. Vue des voûtes



5. Vue des voûtes



NOTRE HISTOIRE TEMPLIÈRE

Un weekend a été organisé, courant novembre, autour de l'histoire templière de la commune. Cette idée, en gestation depuis plusieurs années, visait à proposer aux habitants de la commune une appropriation de leur histoire, beaucoup ignorant la présence, au Moyen-Âge, sur la commune, d'un logis templier dépendant de la Commanderie, située à moins de 3 kilomètres, sur la commune de Payns. L'organisation de cet événement a été rendu possible grâce à la mobilisation de spécialistes, D. DERMY, président de l'association Hugues de Payns, F. GILLET, historien spécialiste des Templiers, l'UDAP Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, et enfin, l'architecte B. FIGIEL qui est à l'origine de la conception du bâtiment, aujourd'hui Auditorium, qui sert d'écrin aux voûtes du cellier pavillonnaire devenu salle des Arcades, à Saint Julien-les-Villas.

Une superbe exposition a été réalisée et offerte à la commune, par l'architecte qui a fouillé ses archives pour l'occasion.

ATELIER NUMÉRIQUE

Tous les lundis, de 14h30 à 16h, un atelier numérique gratuit, animé par Jessy et soutenu par le Conseil Départemental est proposé. Depuis septembre 2022, cet espace d'apprentissage permet, chaque année, à de nouveaux habitants de maîtriser les outils du quotidien : navigation internet, envoi de mails, démarches administratives en ligne, et bien plus. Dans une ambiance chaleureuse et détendue, les participants, découvrent ou approfondissent leurs compétences numériques.



DONNE TON SOUTIF

Notre commune a organisé avec succès une opération de collecte de soutiens-gorges en partenariat avec « Donne ton soutif », association solidaire créée en 2020 dont la mission est de récolter, revaloriser et vendre les soutiens-gorges.

Chaque don est ainsi transformé en une action concrète et locale, servant à financer des soins de confort ou du sport adapté, destinés à des femmes en parcours de soin contre le cancer féminin.

Un grand merci à toutes les donatrices pour leur participation et leur générosité !



COLIS DES AÎNÉS

La traditionnelle distribution des colis aux aînés (habitants de plus de 65 ans) a réuni de nombreux participants le samedi 13 décembre, salle Roland CHAPLOT, dans une ambiance chaleureuse. Au total, 72 colis gourmands (composés de produits locaux) ont été remis.

L'après-midi s'est déroulée autour d'animations et d'un goûter de douceurs de toutes sortes.

La Commission Séniors, organisatrice de l'événement, a également assuré la livraison à domicile pour les aînés ne pouvant se déplacer.

PARTICIPATION CITOYENNE

Nous rappelons que notre commune est engagée dans une démarche de Participation Citoyenne, en lien avec la Préfecture et la Gendarmerie de Barberey St Sulpice, via une convention signée en novembre 2023. Cette démarche vise à renforcer la sécurité des habitants en les associant à la surveillance de leur environnement.

Une rencontre a été organisée sur la commune, le 24 mars 2025, avec le Lieutenant LARCHER, la maire et les adjoints, et, bien sûr, les citoyens référents volontaires : V. BERTIN, B. BODIE, J. BOIZET, W. COSSARD, C. DEVILLIERS, M. DEVILLIERS, J. FANELLI, D. PERARD, P. VANDAELE. Un groupe WhatsApp avec ces derniers a été mis en place.

Les dispositifs ont été expliqués, il a été fait le constat de l'absence d'importants problèmes de sécurité au sein de la commune chacun se mobilisant pour que cette situation perdure.

Les statistiques liées aux interventions de la gendarmerie concernant la commune ont été communiquées.

FÊTE NATIONNALE

14 JUILLET

La Fête Nationale a réuni de nombreux habitants sur deux jours.

Le 13 au soir : retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice sur le terrain Corplet.

Le 14 : match de foot intergénérationnel, jeux divers, concours de pétanque, tir à la carabine, suivis de la remise des prix et d'un buffet apéritif apprécié de tous.



FÉLICITATIONS



MENTIONS CAP

Alexis MILLEY a obtenu un CAP IT et était sur le podium lors de la cérémonie des Trophées du Bâtiment au BTP CFA.

Eva RUND a obtenu un CAP Fleuriste avec mention très bien.

MENTIONS DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Kristy KIEFFER (mention Très Bien), Romain DOLLAT, Dominique GHYSELS et Thomas NOËL (mention Bien), Ilan ZWILLER (mention Assez Bien)

N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DES RÉUSSITES DONT VOUS AVEZ CONNAISSANCE

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

RÉPÉTITION DE LA FÊTE DE L'ÉCOLE

La cour de l'école a vibré sous le feuillage de son acacia, primé aux Arbres Remarquables, lors des répétitions de la fête de l'école. Malgré la chaleur estivale, les résidents de la Résidence des Templiers, la maire et les bénévoles du Point Lecture ont répondu présents pour encourager les enfants, costumés pour l'occasion.

Les jeunes artistes ont répété avec enthousiasme leurs chants et danses sous les regards attendris de leur public. Ces répétitions ont été l'occasion de renforcer les liens entre générations, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les résidents, ravis, ont pu échanger avec les enfants après la représentation, partageant rires et compliments.

Un bel exemple de vivre-ensemble, où la magie de l'école et la sagesse des aînés se sont rencontrées.



ARBRE REMARQUABLE

La classe de Julia Pontois a remporté un prix au concours photo lancé cet été par l'association « Arbres Remarquables ».

Les élèves ont été récompensés pour leur photo commentée d'un arbre de la cour de l'école. C'est Timothée qui a récupéré le prix : six beaux livres sur la nature offerts à la classe.

Félicitations aux jeunes photographes pour cette belle réussite !

INTERGÉNÉRATIONNEL

HALLOWEEN

La résidence des Templiers a été le théâtre d'un après-midi récréatif placé sous le signe d'Halloween et du lien intergénérationnel.

Les élèves de l'école du village sont venus partager un moment festif avec les résidents, renforçant les liens précieux entre les générations. Sorcières, petits fantômes et citrouilles souriantes se sont côtoyés dans une ambiance de bonne humeur avant la très attendue distribution de bonbons.

Cet événement a ravivé l'esprit de solidarité et de simplicité, prouvant que chaque génération a quelque chose à offrir et à recevoir. Un prochain rendez-vous est déjà fixé, confirmant le succès de cette initiative.



NOËL

La résidence Seniors a récemment vécu un moment privilégié en accueillant, à nouveau, les enfants de notre école.

Au programme de cette rencontre : activités manuelles, échanges de souvenirs et sourires partagés.

Cette initiative, portée par notre enseignante très investie, a permis de renforcer les liens entre les générations, brisant le quotidien des aînés tout en enrichissant l'expérience des plus jeunes.

Une expérience humaine et chaleureuse qui sera renouvelée pour un après-midi jeux de société.



POINT LECTURE



LIVRES DE NAISSANCE POUR LES TOUT-PETITS

Une distribution de livres de naissance offerts par le Département a été organisée au Point Lecture.

Tous les enfants nés en 2024 ont reçus cette année le livre géant "Danse avec Bernie" de Janik COAT.

Ces ouvrages, spécialement conçus pour les jeunes enfants, visent à sensibiliser les parents à l'importance de la lecture pour le développement de leur enfant. L'événement, qui s'est déroulé en présence de la Maire, des bénévoles et de plusieurs partenaires, a été un moment convivial de partage pour les enfants et leurs familles.

PÂQUES

La commune a célébré Pâques avec une traditionnelle chasse aux œufs, qui a réuni petits et grands.

Grâce aux bénévoles de l'Association Sports et Loisirs, les enfants ont d'abord créé leurs paniers dans une ambiance conviviale. Le terrain communal s'est ensuite transformé en un grand terrain de jeu pour la recherche des œufs, chaque découverte étant saluée par des cris de joie.

L'après-midi s'est prolongé autour d'un goûter et un atelier de lecture de contes a été proposé par les bénévoles du Point lecture.





HIRONDELLES

Une conférence captivante sur les hirondelles et les martinets a été organisée au Point Lecture de la commune, animée par M. GEORGET, de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

L'événement, qui s'adressait à la fois aux adultes et aux enfants, visait à approfondir les connaissances sur ces espèces protégées, leur rôle dans l'écosystème, et les menaces qu'elles subissent (notamment la raréfaction des sites de nidification).

Pendant que les adultes suivaient la conférence, les enfants ont participé à un atelier créatif et ludique, assurant un moment d'apprentissage et de sensibilisation à la biodiversité locale pour toutes les générations.

SANDRINE ANDREWS

Dans le cadre du Salon du Livre, la commune a organisé une rencontre exceptionnelle avec Sandrine ANDREWS, autrice jeunesse et historienne de l'art.

Une vingtaine d'enfants de la commune et du RPI ont profité de la venue de l'autrice pour participer à un projet pédagogique et ludique basé sur la lecture et la création artistique, utilisant notamment les techniques de découpages et collages. L'événement a connu un vif succès grâce à l'implication des enseignantes et des bénévoles du Point Lecture.

Cette animation et les créations des enfants ont abouti à la création d'un livre "La vie des petits ronds".



ANNIMATION DE NOËL

Au programme de l'animation de Noël, qui a connu un franc succès : un spectacle, des contes, des jeux, des ateliers de coloriage et un goûter convivial. Les jeunes participants ont été captivés par un théâtre de marionnettes.

Cette animation, rendue possible grâce à l'engagement des bénévoles du Point lecture, a permis d'offrir un moment fort, alliant culture, jeu et convivialité.





BOITE A LIVRES

Une boîte à livres est installée dans la commune depuis 2022.

Elle se situe sous l'appentis, sur la place de la Mairie. Le principe est simple : si vous avez terminé un livre, déposez-le dans la boîte, et repartez avec un autre qui vous tente. C'est un système de partage gratuit et illimité, favorisant la lecture et l'échange.

N'hésitez pas à venir l'utiliser et à faire circuler vos coups de cœur littéraires !

POMPIERS



SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Au cours de l'année écoulée, le CPI a eu l'honneur de recevoir, courant juillet, le Capitaine Jean-Paul BOSLAND, président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, accompagné du Colonel Remy ANDRIOT, du Commandant Nadège SMOUTS et de l'Adjudant-Chef Alain GENNERET, président de notre union départementale.

Par ailleurs, en mai 2025, Arnold LAMIRAL et Véronique BERTIN ont été promus au grade de caporal-chef et Magali DOLLAT au grade de sergent.

Cette année notre CPI a réalisé 18 interventions dont des nids de guêpes ou frelons, un feu électrique et sept secours à personne.

Être pompier volontaire c'est bien plus qu'un uniforme, c'est un engagement citoyen fort, fondé sur la solidarité, le sens du devoir et l'entraide. Disponibles, de jour comme nuit, les pompiers volontaires suivent des formations afin de conserver un bon niveau de compétences et de garantir des interventions rapides et efficaces.

Vous souhaitez vous aussi vous engager et rejoindre leur rang ? Le volontariat est ouvert à toutes et tous, dès l'âge de 16 ans. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ou directement auprès de vos pompiers, notamment lors de leur passage pour les calendriers et les roulés.

Votre engagement peut sauver des vies.

ENVIRONNEMENT

ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphonie, rue Royale et rue des Templiers se sont achevés courant 2025. Les désagréments subis par certains riverains, liés aux travaux sur la chaussée, ont été résolus.

Cet axe de la commune est ainsi sécurisé, plus de câbles arrachés par des camions, endommagés par des branches d'arbres, plus de transformateur qui prend feu, plus de poteaux sur les trottoirs, en dehors des réverbères.

L'enfouissement sur l'axe Fontaine-les-Grès / Villeloup (moins conséquent), devra être envisagé par le prochain Conseil.

DORSALE SDDEA

Afin de remédier aux dépassements récurrents du taux de nitrates relevé dans l'eau destinée à la consommation humaine, le Syndicat Départemental de l'Eau a pris la décision de la construction d'une Dorsale qui partant de Troyes via le réservoir de Montgueux, distribuera l'eau aux communes du nord-ouest aubois.

Ces travaux permettront au retour à la conformité en septembre 2027.

NUISIBLES

Notre commune, comme partout en France, n'échappe pas à l'installation de nids de frelons et à l'attaque de ses nombreux conifères par les chenilles processionnaires.

Les pompiers de la commune interviennent au niveau des nids de guêpes (si la situation n'est pas dangereuse), et plus rarement sur les nids de frelons qui sont généralement situés en grande hauteur. Il convient alors de faire intervenir un professionnel, le coût de cette intervention étant, pour moitié, pris en charge par la commune.

Quant aux chenilles processionnaires, les nids sont chaque année détruits par l'homme d'entretien, considérablement aidé des membres de l'Association Foncière.

Nous encourageons les propriétaires privés à intervenir sur leurs arbres afin de nous aider à endiguer ce fléau.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

L'embellissement de notre commune est l'affaire de tous ! Nous continuons d'encourager chaleureusement les habitants à s'impliquer activement pour fleurir et entretenir leur propriété, contribuant ainsi à la beauté collective du Pavillon-Sainte-Julie.

Parallèlement, les conseillers municipaux s'engagent à chaque saison pour rendre notre village plus accueillant. Ils se chargent notamment du fleurissement régulier des espaces et assurent l'entretien et l'arrosage pendant la période estivale.

Ces efforts conjoints, entre citoyens et élus, permettent de préserver le cadre de vie agréable de notre village.



CHATS ERRANTS

L'opération d'envergure de stérilisation et tatouage des chats errants dans la commune, menée en 2023 et 2024, a permis de réguler la situation.

Si ponctuellement vous constatez un chat errant, non pucé ou tatoué, merci de prendre contact avec la mairie.

ASL



L'association A.S.L (Animations Sports Loisirs) s'adresse aux habitants de Le Pavillon-Sainte-Julie, Villeloup et Echemines. Créée en 1977, cette association loi 1901 à but non lucratif, propose tout au long de l'année des activités sportives, culturelles et diverses animations. Le bureau est actuellement composé de neuf bénévoles habitants des trois communes.

L'objectif de l'association est de dynamiser la vie des villages en favorisant et en entretenant les liens sociaux de leurs habitants autour d'activités variées à vocation intergénérationnelle. Cette volonté d'ancrage au territoire se traduit également à travers des partenariats développés avec les artisans et commerçants locaux (boulangerie, charcuterie, maraîchers, apiculteurs etc.) afin de mettre en valeur les ressources du terroir et d'offrir des produits de qualité pour l'ensemble des manifestations.

L'ASL s'attache à proposer des animations diversifiées auxquelles toutes et tous, petits et grands, peuvent participer en fonction de leurs envies. Le montant minimal de l'adhésion annuelle est de 5€ par adultes présents dans le foyer (l'adhésion est gratuite pour tous les moins de 18 ans) et vous permet de bénéficier, tout au long de l'année, de réductions tarifaires sur les activités.

Concrètement, au quotidien, l'ASL propose à ses adhérents :

- le lundi, de 18h30 à 19h30, marche ou gymnastique, RV salle Jossier à Le Pavillon Ste Julie
- le mardi après-midi, de 14h30 à 17h (excepté pendant les vacances scolaires), belote, jeux de société, goûter, Résidence Seniors Les Templiers.
- les mardis et vendredis, de 18h à 20h, ping pong, salle Jossier à LPSJ.
- le mercredi, de 18h30 à 19h30, atelier PILATES, animé par AKHILLEUS, salle Roland Chaplot à LPSJ.

Et tout au long de l'année : galette des rois, concours de belote, repas à thème, vide-grenier, feu de la st Jean, randonnées, soirée Karaoké, soirée Beaujolais, ateliers manuels, etc.

Cette année est importante dans la préparation d'un évènement majeur de l'ASL. En 2027, l'association fêtera ses 50 ans ! Elle aura besoin de vous et de vos idées pour préparer la célébration de ce demi-siècle d'existence.

Vous pouvez retrouver l'actualité sur panneau Pocket et sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/ASLPavillon>

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la présidente, Anne-Charlotte Baudry, au 06 87 36 69 98

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE



PLACES MATCHS ESTAC

Deux places pour les matchs de l'ESTAC à domicile, sont régulièrement offertes à notre commune par TCM. N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous êtes intéressés.



STAGES ET SÉJOURS ESTAC

En juillet 2025, Léo CAFFELAIRE a bénéficié d'un stage d'une semaine avec l'ESTAC.



COLLECTE DES DÉCHETS



CALENDRIER 2026
COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Benoît-sur-Seine - Le Pavillon-Sainte-Julie - Villeloup -
Dierrey-Saint-Pierre

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours de collecte reportés
- Semaines impaires

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Jeu 01	dim 01	dim 01	mer 01	ven 01	lun 01
ven 02	lun 02	lun 02	jeu 02	sam 02	mar 03
sam 03	mar 03	mar 03	ven 03	dim 03	mer 04
dim 04	jeu 04	jeu 04	sam 04	lun 04	jeu 05
lun 05	ven 05	ven 05	dim 05	mar 06	dim 06
mar 06	sam 06	sam 06	lun 06	mer 07	sam 07
jeu 07	dim 07	dim 07	mer 08	ven 08	lun 08
lun 08	lun 09	lun 09	jeu 09	sam 09	mar 09
ven 09	mar 10	mar 10	dim 10	jeu 10	mer 10
sam 10	jeu 11	jeu 11	lun 11	mar 11	dim 11
dim 11	ven 11	ven 11	mer 12	ven 12	lun 12
lun 12	sam 12	sam 12	jeu 13	dim 13	mar 13
mar 13	dim 13	dim 13	mer 14	ven 14	lun 14
jeu 14	lun 14	lun 14	jeu 15	sam 15	mar 15
ven 15	mar 15	mar 15	dim 15	jeu 16	mer 16
sam 16	jeu 16	jeu 16	lun 16	mar 17	dim 17
dim 17	ven 17	ven 17	mer 18	ven 18	jeu 18
lun 18	sam 18	sam 18	jeu 19	dim 19	mar 19
mar 19	lun 19	lun 19	jeu 20	mer 20	ven 20
jeu 20	mar 20	mar 20	dim 20	jeu 21	dim 21
ven 21	jeu 21	jeu 21	lun 21	mar 22	ven 22
dim 22	mar 22	mar 22	jeu 23	sam 23	lun 23
lun 23	jeu 23	jeu 23	mer 24	dim 24	mar 24
mar 24	ven 24	ven 24	jeu 25	lun 25	jeu 25
jeu 25	dim 25	dim 25	mer 26	ven 26	sam 26
ven 26	lun 26	lun 26	jeu 27	sam 27	dim 27
sam 27	mar 27	mar 27	dim 28	jeu 28	lun 28
dim 28	jeu 28	jeu 28	lun 29	mar 29	jeu 29
lun 29	sam 29	sam 29	mer 30	ven 30	dim 30
mar 30	lun 30	lun 30	jeu 30	mer 31	jeu 31

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
mer 01	sam 01	mar 01	jeu 01	dim 01	mar 01
jeu 02	dim 02	jeu 02	ven 02	lun 02	mer 02
ven 03	lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03	jeu 03
sam 04	mar 04	dim 04	jeu 04	mer 04	ven 04
dim 05	jeu 05	sam 05	lun 05	jeu 05	sam 05
lun 06	jeu 06	dim 06	mar 06	ven 06	dim 06
mar 07	jeu 07	lun 07	mer 07	sam 07	lun 07
jeu 08	sam 08	mar 08	jeu 08	dim 08	mer 08
dim 09	jeu 09	mer 09	lun 09	jeu 09	mer 09
lun 10	mar 10	jeu 10	sam 10	mar 10	jeu 10
mar 11	jeu 11	ven 11	dim 11	lun 11	ven 11
dim 12	jeu 12	sam 12	lun 12	jeu 12	sam 12
lun 13	jeu 13	dim 13	mar 13	ven 13	dim 13
mar 14	jeu 14	lun 14	mer 14	sam 14	lun 14
jeu 15	sam 15	mar 15	jeu 15	dim 15	mer 15
dim 16	jeu 16	mer 16	lun 16	jeu 16	mer 16
lun 17	jeu 17	dim 17	mar 17	ven 17	jeu 17
mar 18	jeu 18	lun 18	mer 18	dim 18	ven 18
jeu 19	jeu 19	sam 19	lun 19	jeu 19	sam 19
dim 20	jeu 20	dim 20	mar 20	ven 20	dim 20
mar 21	jeu 21	lun 21	mer 21	sam 21	lun 21
jeu 22	jeu 22	mar 22	jeu 22	dim 22	mer 22
dim 23	jeu 23	jeu 23	lun 23	jeu 23	mer 23
lun 24	jeu 24	jeu 24	sam 24	lun 24	jeu 24
mar 25	jeu 25	jeu 25	dim 25	mer 25	ven 25
jeu 26	jeu 26	sam 26	lun 26	jeu 26	sam 26
dim 27	jeu 27	dim 27	mar 27	ven 27	dim 27
lun 28	jeu 28	lun 28	mer 28	dim 28	lun 28
mar 29	jeu 29	jeu 29	dim 29	jeu 29	mer 29
jeu 30	jeu 30	jeu 30	ven 30	lun 30	mer 30
dim 31	jeu 31				jeu 31

CEP : AUDIT BÂTIMENTS COMMUNAUX

Soucieuse de ses dépenses énergétiques, notre commune adhère au service de Conseil en Énergie Partagé (CEP), proposé par Troyes Champagne Métropole (TCM).

Ce service nous offre une expertise technique et stratégique pour une meilleure gestion des bâtiments communaux. Récemment, l'accompagnement du CEP a notamment permis de réaliser des économies significatives sur nos forfaits d'électricité.

À l'avenir, le CEP jouera un rôle essentiel pour nous guider dans les choix de travaux de rénovation énergétique (installation de VMC, isolation, etc.).



SÉCURITÉ

Le conseil municipal est régulièrement interpellé par les habitants au sujet de la vitesse excessive d'un grand nombre de véhicules traversant la commune sur les Départementales 442 et 31.

Le responsable du peloton de Buchères qui effectue régulièrement des contrôles de vitesse, en amont et aval de notre commune, a été rencontré avec une demande insistante de contrôle au sein de la commune. Celle-ci n'a pas été suivie d'effets.

La lieutenant Laura GASPARD, à la tête de la communauté de brigades de Barberey Saint-Sulpice depuis l'été dernier, a été rencontrée et le problème soulevé, de même qu'il l'est régulièrement auprès de responsables de la gendarmerie et de notre référent, l'adjudant LAURENT. Quelques contrôles ont été effectués, trop peu pour nous. Nous comptons sur les gardes-champêtres qui, au printemps prochain, seront équipés d'un radar et habilités à mener ces contrôles.

Par ailleurs, nous avons rencontré, sur place, le responsable du Service des Routes du Département qui nous a soumis différentes propositions d'aménagement de sécurité complémentaires à ce qui existe déjà sur la commune. Ces propositions sont à l'étude, vont devoir être chiffrées et les riverains seront consultés avant que des décisions ne soient prises.

GARDES CHAMPÊTRES

Le Conseil Municipal a pris la décision d'adhérer au nouveau service de gardes champêtres mis en place par Troyes Champagne Métropole (TCM). Ce service, opérationnel depuis le 1er octobre dernier, est composé de trois agents (un quatrième est en cours de recrutement) dédiés à la sécurité et à la tranquillité publique dans les communes rurales.

Le garde champêtre, sous la responsabilité du maire, assure une présence régulière sur le terrain pour veiller au respect des arrêtés municipaux, prévenir les incivilités et renforcer le lien avec les habitants.



Avec le soutien de
Troyes Champagne Métropole,
**les gardes champêtres
veillent à la tranquillité et
la sécurité de notre commune**



Notre commune a adhéré au service de Troyes Champagne Métropole composé actuellement de 3 gardes champêtres qui répondent aux besoins de la ruralité notamment sur les thématiques suivantes :

- ✓ Endiguer le phénomène de dépôts sauvages
- ✓ Contrôler le non-respect du code de la route
- ✓ Sécuriser les abords des écoles
- ✓ Traiter les conflits de voisinage
- ✓ Intervenir en cas de divagations d'animaux

Le garde champêtre assure une présence sur le terrain de façon régulière pour veiller au respect des arrêtés municipaux, préserver la tranquillité publique et renforcer le lien avec les administrés. De la surveillance des chemins ruraux à la prévention des incivilités, son action contribue à maintenir un cadre de vie sain et agréable pour tous.

POINT FINANCES 2025 AU 12 DÉCEMBRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 195 903€

Provenant :

- des dotations de TCM et de l'état
- des impôts directs locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)
- du loyer des éoliennes
- de la location de salles, de logements

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 132 539€

Correspondant aux :

- charges de personnel et élus
- entretien et réparations de bâtiments communaux
- charges courantes (eau, électricité, assurances, ...)
- fêtes et cérémonies
- petit équipement

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 46 711€

Recettes provenant :

- de la Taxe d'Aménagement (nouvelles constructions)
- de la récupération de TVA sur dépenses 2023
- de subventions
- de l'excédent des années précédentes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 248 158€

Dépenses qui correspondent :

- au remboursement d'un emprunt contracté il y a 10 ans et se terminant en 2027, pour des travaux de voirie (trottoirs rue de la Croisette, du Prêtre et en partie de la Pavée)
- aux travaux de rénovation du Point Lecture (peinture, éclairage LED), du monument aux morts, des portes du local matériel et de l'église.
- aux travaux d'isolation acoustique réalisés au sein de la salle Chaplot.
- au règlement du reste à charge de l'enfouissement des réseaux (50% à la charge de la commune, 50% subventionnés par le SDDEA).

Les éléments de budget donnés ci-dessus, arrêtés au 1er décembre, ne font pas état de l'excédent de budget qui s'élève à plus de 300 000€.

Toutefois, compte tenu de l'incertitude liée au budget opérationnel de l'état et ses conséquences pour les collectivités locales, nous restons vigilants quant à la gestion des finances de la commune.

PROJETS EN COURS

TRAITEMENT ACOUSTIQUE SALLE ROLAND CHAPLOT

Le problème de l'acoustique au sein de la salle des fêtes, soulevé par les utilisateurs, a été évalué par un ingénieur du son qui a confirmé la nécessité de contrôler la propagation du son au sein de la salle.

Des travaux d'installation de panneaux acoustiques au plafond ont été réalisés en juillet. De nouvelles mesures ont établi que la réverbération du son a été améliorée de plus de 30%.

En fonction des retours des utilisateurs, l'intensification du nombre de panneaux installés pourra être envisagée.



RÉNOVATION SALLE MARIE JOSSIER

La Salle Jossier a bénéficié de travaux en février dernier.

L'audit réalisé par le CEP ayant confirmé que l'isolation du bâtiment est correcte, les travaux de peinture des 2 pièces ont été effectués, ainsi que le changement de l'éclairage pour des dalles LEDS et des radiateurs pour des appareils programmables et moins consommateurs d'énergie.

Par ailleurs, le monuments aux morts et ses grilles ont été rénovés, les portes de l'église et du local jouxtant la mairie, repeintes.

PLU

Le conseil municipal a œuvré pendant quatre années à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Celui-ci, terminé, approuvé par la conseil municipal, l'a été par le conseil communautaire, le 25 juillet dernier.

Il permettra un usage raisonné et encadré des terrains disponibles et un développement harmonieux de l'urbanisme de la commune, dans le respect de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Net), en particulier.

SUBVENTIONS

Ces opérations vont bénéficier de Fonds de concours de TCM en plus d'une subvention "coup de pouce rural" de la Région pour la salle Chaplot, dont le compteur d'électricité doit être modifié.



TROYES AUBE HABITAT

Notre commune dispose de quatre logements gérés par Troyes Aube Habitat.

Afin de maintenir la qualité de ces habitations, sous l'impulsion de la mairie, divers travaux d'entretien ont été effectués récemment. Ces interventions ont inclus notamment un nettoyage complet des façades, la refecton des crepis et la peinture des huisseries assurant ainsi un meilleur aspect extérieur et la préservation du bâti.

Ces efforts visent à garantir de meilleures conditions de logement pour les locataires et à valoriser le patrimoine immobilier de la commune.



ÉGLISE

L'église nécessite diverses interventions (toiture, charpente, salpêtre sur les murs, désordres sur le crépi extérieur, mobilier à rénover, etc..).

Avant tout engagement de travaux, il a été décidé de demander un audit global des restaurations nécessaires, à l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine dont la vocation est d'aider et d'accompagner les communes dans la préservation et la restauration de leur patrimoine. Des solutions seront préconisées, des demandes de devis effectuées, des financements seront à chercher, puis les décisions d'effectuer des travaux par tranches, seront à prendre, en priorisant.

PRESBYTÈRE

La rénovation extérieure du presbytère est prévue pour le printemps prochain : démoissage et interventions sur la toiture, puis installation d'une fosse septique aux normes.

ANIMATIONS À VENIR



QUINTE ET CHANTE

Dans le cadre d'un projet mené par le Conseil Départemental Jeunes, notre commune va se voir offrir un concert solidaire par la chorale Quinte et Chante qui propose de la chanson française des années 60 à aujourd'hui. Ce concert aura lieu le dimanche 31 mai prochain, à 15h, en extérieur si le temps le permet, le lieu vous sera précisé ultérieurement.



MUSIQUE EN OTHE

Autre concert, autre style, le samedi 13 juin prochain, sans doute à 20h, Music'en Othe, orchestre d'harmonie de plus de 40 musiciens dont un habitant de la commune, donnera un concert, en extérieur, avec participation libre.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES / PACS / PARAINNAGE

Mariages

Corinne et Emmanuel PERARD, le
13/09/2025

Kenza et Thomas DIOT, le
29/11/2025

Parainnage civil

Lou BRISSY, le 31/05/2025

DÉCÈS

Jean GATOUILLAT, le 01/01/2025

Gilbert BLOT, le 03/03/2025

Gisèle LANG, le 13/06/2025

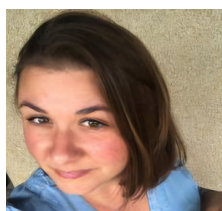
Gilbert RAFFORT, le 09/08/2025

NAISSANCES

Côme PETITPAS, le 12/05/2025

Jeanne LANGLET, le 18/11/2025

PUBLICITÉS



LUCILE LAQUEILLE
Conseillère H2o

06.63.94.01.42

lucile.laqueille.h2o@gmail.com

VIC ELEC

Installation électrique
Victor PINTO

23, rue de la Pavée - 10350 LE PAVILLON STE JULIE
Tel./Fax 03 25 91 30 45 - Portable : 06 82 37 70 35
E-mail : victor.pinto062@orange.fr

Electricien depuis 1989

- Domotique - Alarme
- Chauffage - Ventilation
- Eclairage
- Réseau informatique
- Dépannage

Imp. 06062 - 03 25 73 95 14

Energipro CHAUFFAGE
PLOMBERIE
POMPE A CHALEUR

Damien MASSON
10, rue de la Pavée - 10350 LE PAVILLON SAINTE JULIE
mail : energipro@wanadoo.fr

03 25 70 91 93
06 63 90 09 55

Ganadora
PÂTISSERIE

Installée au coeur de Pavillon-Sainte-Julie, Ganadora vous propose des créations où se rencontrent tradition et originalité. Des douceurs raffinées où le sucre se fait discret, pensées pour révéler pleinement les saveurs avec justesse, et partager une pâtisserie élégante et gourmande

www.ganadorapatisserie.fr 06 62 08 81 35
ganadora.patisserie@gmail.com

AIDE-SOIGNANTE

Beaujard Nadia

Diplôme d'état

Soins à domicile

Paieement en CESU

50% déductible des impôts

06 14 97 36 06



Alain et Céline Mitcha, négociants,
partagent avec passion l'origine de
chaque vin

1 allée des Besaces

10350 Le-Pavillon-Sainte-Julie

Téléphone : 06 11 20 42 64

alainceline47vindutsar@gmail.com

alainceline.vindutsar

Les Templiers

Résidence Seniors



OFFRE DECOUVERTE

un jeudi après-midi club offert sur
présentation de ce flyers

Résidence : 09 80 51 43 55

Franck BERNARD : 07 82 29 54 52

Les Templiers

3 rue des templiers

10350 LE PAVILLON STE JULIE

gourmetservices10@gmail.com

SERVICES



DISTRIBUTEURS

Sur le parking à l'entrée de la commune en venant de Troyes, Monsieur HUARD a ajouté aux distributeurs de pizzas et de boissons, un distributeur de paninis qui a trouvé son public.

En face est situé le distributeur de pain appartenant à la commune, approvisionné par la P'tite Pâtisserie de Saint Lyé.

LA BAR'KETTE

Cette année encore, La Bar'kette sera présente été comme hiver, tous les mercredis soir de 19h à 22h sur le parking de la commune entre les machines à pain, à pizzas / paninis pour vous proposer fish and chips, chicken and chips, steak tartare au couteau (réservation conseillée), accras, crevettes, salade ou soupe selon la saison ; le tout avec ses sauces maison.

Vous y trouverez également des bières locales de la brasserie Jumie et de la sangria ou du vin chaud selon la saison, le tout sous une tonnelle, avec mange-debout et tabourets dans une ambiance conviviale grâce aux habitués de la commune qu'Alexis remercie.

Les commandes sont possibles et conseillées par SMS au 06 45 75 76 97 ; le menu et la tournée sont mis à jour hebdomadairement sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.



PANNEAU POCKET

Notre commune utilise PanneauPocket pour vous tenir informés au quotidien de toute notre actualité. Grâce à cette application gratuite, recevez directement sur votre smartphone les dernières nouvelles concernant :

- le Point Lecture
- les cérémonies
- les animations de l'ASL
- des informations pratiques diverses

UN PEU D'HISTOIRE



ÉPICERIE

Au 17 rue royale : Pauline et Albert Martinet auraient ouvert leur épicerie après la guerre de 1914 – 1918. L'épicerie a été cédée aux époux Baudette vers 1930. Il y ont adjoint un bistrot. Vers 1932, M. et Mme Castelli ont repris le commerce, ont ajouté une tournée de distribution d'épicerie et de ramassage de volailles, en voiture hippomobile ; puis ensuite, un service de restauration et un bureau de tabac.

CHEZ THIÉDOT

Au début du siècle, il existait 3 cafés au village, 3 lieux de rencontre très importants, à une époque où la télévision et internet n'existaient pas.

Au 31 rue Royale : Chez Thiédot (repris par René et Lucien, les enfants de Basile et d'Appoline), chacun apportait des récipients pour les remplir d'huile, de vin, de moutarde, de sel, car tous les produits étaient vendus en vrac ou en bonbonne, car les emballages n'existaient pas.



CHEZ MARIE

En 1938, une ancienne employée du café, Anna Choiselat, appelée Marie, devenue ensuite Mme Jossier, prit la relève du café-épicerie-tabac.

Jusqu'en 1993, les habitants de Le Pavillon Ste Julie allaient chez Marie pour y acheter l'épicerie, les cigarettes, boire entre amis, taper la belote (ou la coinchée) ou bien jouer au célèbre baby-foot à 10 centimes.

La salle du fond servait de salle de spectacle, de bal lors de la fête du village.

Marie cessa son activité à 93 ans.

CÉRÉMONIES



Deux dates clés, le 8 mai (Victoire de 1945) et le 11 novembre (Armistice de 1918), rythment chaque année la vie citoyenne de notre commune.

Ces cérémonies commémoratives sont des moments essentiels pour honorer le souvenir de ceux qui ont combattu et se sont sacrifiés pour défendre notre liberté et nos valeurs. Elles se tiennent traditionnellement au Monument aux Morts, sur la Place de la Mairie, lieu de recueillement et de transmission.

Plus qu'un simple hommage, ces rassemblements constituent un Devoir de Mémoire que nous nous engageons à pérenniser. C'est dans cet esprit que nous invitons chaleureusement la jeunesse de la commune à y participer. Votre présence est capitale pour s'approprier cette histoire, comprendre le prix de la paix et construire une citoyenneté éclairée.

Les cérémonies sont suivies d'un verre de l'amitié pour prolonger ce moment de communion et permettre des échanges intergénérationnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

CORRESPONDANTE DE PRESSE LOCALE

Notre correspondante pour L'Est-Eclair est Delphine BOIZET (06 60 74 08 08). Elle est chargée de rédiger des articles relatifs à la vie de notre commune.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT / PERMIS

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée (Troyes, Creney, Estissac, ...) : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les règles de publicité des actes des collectivités locales ont changé depuis le 1er juillet 2022. Le Conseil Municipal a choisi la dématérialisation des procès-verbaux de ses réunions que vous trouverez sur le site (<https://le-pavillon-sainte-julie.fr/>) dès qu'ils auront été validés par les élus lors du Conseil suivant.

Les délibérations prises lors des réunions du Conseil seront publiées dans la semaine qui suit celui-ci.

L'affichage de ces actes, sous le préau de la mairie, est maintenu.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Tout aménagement extérieur ou construction doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Ces documents accessibles en ligne, sont à déposer en mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Gratuit, le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole en mesure d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend.

Sur rendez-vous, au 09 62 63 75 48, la maison France Services de Saint Lyé dispose d'une permanence le 3^e mardi du mois de 9h30 à 12h.

RECENSEMENT

Chaque habitant âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès du secrétariat de mairie. Cette démarche est obligatoire pour le permis de conduire et l'inscription à un examen et déclenche la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune de résidence. L'inscription peut se faire en ligne sur <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr> ou en se rendant au secrétariat de mairie, jusqu'au 6 février en prévision des prochaines municipales.

CONTACT GENDARMERIE : 03 25 42 43 85

Nous sommes sur le secteur de la brigade de gendarmerie de Barberey St Sulpice. Notre gendarme référent depuis janvier 2024 est l'adjudant Steve LAURENT. Il est notre interlocuteur privilégié pour toutes les questions de sécurité et maintient un contact régulier avec la maire pour connaître les besoins et préoccupations des habitants et assurer le suivi des interventions de gendarmerie sur la commune.

PAROISSE

L'église de notre commune, Eglise de la Nativité de Notre-Dame, est rattachée à la paroisse de Fontaine-les-Grés dont le nouveau prêtre est le Père Maur TRAORE.

Pour tout renseignement concernant la paroisse, vous pouvez contacter Marie-Françoise LUTEL au 03 25 76 63 11 ou 06 89 49 97 51.

CDAD 10

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aube est accessible via la maison France Services de Saint Lyé, sur rendez-vous au 09 62 63 75 48.

Les juristes du CDAD pourront répondre gratuitement et en toute confidentialité à l'ensemble de vos questions juridiques.

DECHETTERIE

La déchetterie la plus proche est celle de Saint Lyé ; accessible les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, mercredis de 10h à 13h et de 14h à 18h, samedis de 9h à 13h et de 14h à 18h et les dimanches de 10h à 13h.

Les autres déchetteries de l'agglomération nous sont également accessibles.

SALLE DES FÊTES

Construite en 1999, la salle Roland CHAPLOT peut vous accueillir pour vos fêtes familiales ou pour tout autre événement.

Très demandée, nous vous conseillons de réserver suffisamment tôt auprès de notre adjointe Magali DOLLAT.



Adresse :

📍 **16 rue Royale - 10350 Le Pavillon-Sainte-Julie**

Contacter la Mairie :

☎ **Téléphone : 03 25 76 58 48**

✉ **E-mail : mairie.pavillon@wanadoo.fr**

🌐 **Site internet : <https://le-pavillon-sainte-julie.fr/>**

Facebook :

📘 **<https://www.facebook.com/lepavillonsaintejulie>**

PanneauPocket sur iPhone et Android :

📱 **<https://www.panneaupocket.com/>**

Ouverture du secrétariat de mairie :

🕒 **Mardis et vendredis de 14h à 20h**

Permanence des élus :

🗣 **Mardis et vendredis de 19h à 20h**

Joindre vos élus :

☎ **Maire - Marie-Ange CHALVET : 06 33 57 37 52**

☎ **1^{er} adjoint - David DEJEU : 06 11 92 57 82**

☎ **2nd adjoint - Magali DOLLAT : 06 08 60 21 40**